

Centre Communal d'Action Sociale



Dans le cadre de ses matinées thématiques, le CCAS a fait intervenir un CRS engagé dans la prévention routière pour une remise à niveau du code de la route ; une vingtaine de personnes ont pu échanger sur les nouvelles règles de sécurité routière grâce à une séance très ludique.

Sur le temps de leurs permanences, les membres du CCAS se rendent régulièrement au domicile des personnes seules qui l'ont demandé. Ces rencontres très attendues permettent de renforcer le lien social mais également de briser la solitude.

Enfance et petite enfance

Suite à la décision des conseils d'école, validée par la municipalité et par l'Académie, nous sommes revenus à la semaine des quatre jours, dès septembre.

Le 23 septembre était prévue une soirée pour nos ados. Nous avons été contraints (et non sans regret) de l'annuler faute d'inscriptions suffisantes.



Dans quelques mois... les fêtes de fin d'année. Décorez vos maisons !!! Le Conseil Municipal des Enfants élira dans chaque quartier la plus belle illumination de Noël !

Groupe Scolaire Géo Condé

Nouveaux visages à l'école de Velaine.

En cette rentrée de septembre 2017, deux nouvelles enseignantes sont arrivées à Velaine.

A l'école élémentaire, Mme Nathalie SAUNIER, anciennement directrice de l'école de Jaillon et dirigeant le cours triple de CP/CE1/CE2, s'est vu attribuer le CM1 à Velaine.

A l'école maternelle, Mme Françoise SEBTI, jusque-là directrice de l'école de Rogéville avec une triple section de Petits/Moyens/Grands, a obtenu à Velaine le poste de PS/MS.



Toutes deux sont ravies d'intégrer l'équipe pédagogique de Velaine qui les a chaleureusement accueillies. Bon accueil également de la part de la Municipalité qui a réalisé pendant les vacances d'été des travaux de réaménagement et de rafraîchissement et a doté la nouvelle classe de CM1 d'un Tableau Blanc Interactif (TBI).

Bienvenue à elles deux et longue vie à l'école de Velaine!

Finances

Une convention signée avec l'Institution Saint Camille nous permettra d'économiser 23 000 euros par année pour les opérations de ménage de la mairie qui étaient jusqu'alors réalisées par une entreprise extérieure.

Vos événements à venir

NOVEMBRE

Vendredi 3 novembre : Halloween (nouvelle date)

Vendredi 10 novembre : Soirée Théâtre - AVAM

Samedi 11 novembre : Cérémonie du 11 novembre

Dimanche 12 novembre : Bourse aux jouets - APRV

Dimanche 19 novembre : Petits déjeuners - Association Trisomie 21



Samedi 25 novembre : Beaujolais nouveau - Clos Herbue Châlin

Dimanche 26 novembre : Repas des Aînés

DECEMBRE

Vendredi 1^{er} décembre : Saint Nicolas - AVAM en inter associativité

Samedi 2 décembre : Loto Téléthon - APRV en inter associativité

Samedi 9 décembre : Conférence CCAS présentation des dispositifs « ma commune, ma santé » et « présence verte »

Dimanche 31 décembre : Soirée de la Saint Sylvestre - en inter associativité



Médiathèque

Après un gros travail de tri et de réorganisation, nous vous proposons dès maintenant un grand nombre de nouveautés. Nous vous rappelons que l'inscription à la médiathèque est gratuite.

Ouverture : le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.



CIVISME

Déjections canines

Nous vous rappelons que la commune est équipée de canisacs. Nous vous prions de ramasser les déjections de vos animaux, même sur les pelouses, et de les mettre dans une poubelle. De nombreux sacs ont été retrouvés sur les murets et les fenêtres des maisons.

Stationnement

Nous vous rappelons que les trottoirs doivent être laissés libres à la circulation pour la sécurité de chacun d'entre nous et permettre le passage des véhicules de secours.

Les piétons doivent pouvoir circuler librement sur les trottoirs de notre commune.

Nous vous remercions de bien vouloir stationner vos véhicules sur vos propriétés ou sur les places de parking prévues à cet effet.

Travaux

Les travaux d'agrandissement du cimetière sont programmés pour un début d'exécution dans la seconde moitié du mois de novembre.

A la sortie du groupe scolaire Géo Condé, Arthur, vandalisé lors de la soirée des feux de la Saint-Jean, a retrouvé son aspect initial.

Souhaitons que cet acte stupide ne se reproduise plus.

La salle 26 ne sera bientôt plus qu'un souvenir car sa démolition doit intervenir avant la fin de cette année.

Un comité consultatif composé d'élus et de citoyens velainois s'est réuni pour réfléchir en commun aux usages possibles de la future construction qui remplacera cette salle vétuste.

Les rues du Lavoisier et du Jury sont enfin terminées après des mois de travaux qui ont dû sembler bien longs aux riverains.

Toutefois ce beau tapis ne doit pas inciter certains conducteurs à oublier les règles élémentaires de conduite en agglomération.

Les travaux des RD 400 et RD 90 sont terminés, et l'on ne peut que se réjouir de l'amélioration de l'esthétique des secteurs concernés par cette opération d'enfouissement des réseaux secs.

La toiture de l'école maternelle doit être changée pendant les vacances de Toussaint. Les employés communaux ont mené à bien les travaux annexes consistant à abattre un résineux dont la perte des aiguilles risquait de colmater rapidement le système de drainage. Dans la foulée, les thuyas de la clôture de l'école, dont la plupart étaient secs, ont été arrachés. Ils seront remplacés par des végétaux plus esthétiques.



Boîte aux lettres du Père Noël

Les enfants pourront à nouveau déposer leur lettre au Père Noël à partir du 1^{er} décembre près des P'tits Loups.

❄️ Rappel ❄️

En cas de neige :
Vous devez déblayer la neige et le verglas devant chez vous, répandre du sel sur toute la longueur de votre propriété et sur une largeur d'environ 1,5 mètres.

Crèche

Une crèche sera installée dans l'entrée de l'église au début du mois de décembre.

